

Pour diffusion

Lancement de l'Accélérateur Création à Colmar : un programme intensif pour les entrepreneurs des quartiers prioritaires

Colmar, 06 août 2024 – BGE Alsace-Lorraine annonce le lancement de l'Accélérateur Création à Colmar, un programme intensif d'accompagnement destiné aux entrepreneurs en activité depuis moins de 24 mois, issus ou implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce programme, déployé en partenariat avec Bpifrance et soutenu par l'État dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, vise à structurer et dynamiser les entreprises locales.

Un accompagnement jusqu'en juin 2025 permettant de « booster son entreprise »

L'Accélérateur Création propose un accompagnement complet de 9 modules, entièrement pris en charge, incluant :

- des sessions d'accompagnement en groupe
- un coaching individuel
- un suivi par d'experts en développement d'entreprise,
- mise en réseau avec des dirigeants d'entreprise et des partenaires

Les modules : « *Analyse, compréhension et stratégie de son marché* », « *Stratégie commerciale* », « *Stratégie financière* », « *Stratégie juridique, fiscale et sociale* », « *Communication* », « *L'engagement* », « *Être entrepreneur, gérer les obstacles* », « *Ressources Humaines* », « *Présenter /pitcher son projet à un tiers* ».

La formation débutera fin octobre 2024 et se terminera fin juin 2025. Elle se déroulera à La Pep's de Colmar, avec un rythme d'environ 1 à 2 fois par semaine (demi-journée ou journée).

Chaque promotion compte jusqu'à 20 entrepreneurs. L'objectif du programme étant de faire monter en compétences les entrepreneurs en mobilisant des ressources et outils nécessaires au développement d'une entreprise.

Volume total d'heures d'accompagnement : 250 heures.

Candidatures ouvertes, inscription possible jusqu'en septembre

Les candidatures pour l'Accélérateur Création sont maintenant ouvertes. Les entrepreneurs intéressés doivent soumettre leur demande d'inscription avant le 23 septembre 2024 à 11h59 via le lien suivant : <https://www.bge-alsace-lorraine.fr/accompagnements->

[formations/accélérateur-crea/](#). La réponse du jury de sélection sera communiquée début octobre 2024.

Pour bénéficier de cet accompagnement les candidats doivent répondre à plusieurs critères :

- Être immatriculé depuis moins de 2 ans
- Potentiellement issu ou implanté en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)*

A propos de BGE Alsace-Lorraine

Créé en 2012 et membre du 1^{er} réseau national français d'accompagnement à la création d'entreprise, BGE Alsace-Lorraine est une association qui accompagne, forme et soutient chaque année plus de 5000 personnes à la création d'entreprises. Elle favorise ainsi l'innovation et le développement économique local.

BGE Alsace-Lorraine offre un panel de solutions, d'accompagnements et de formations qui s'articulent autour de 4 axes « Envisager l'entrepreneuriat », « Affiner mes idées », « Structurer et Financer mon projet », « Développer mon entreprise ».

Pour être au plus proche des créateurs d'entreprise, BGE Alsace-Lorraine a développé un réseau de proximité avec plus de 30 points d'accueil pour accompagner et former toutes celles et ceux ayant la volonté d'entreprendre :

Lieux d'accueil en Lorraine

Epinal, Gérardmer, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges (88)
Joeuf, Moncel lès Lunéville, Longlaville, Nancy, Pont-à-Mousson, Ecouves, Briey (54)
Bar-le-Duc, Commercy, Verdun (55)
Forbach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines (57)

Lieux d'accueil en Alsace

Haguenau, Mutzig, Saverne, Sélestat, Strasbourg (67)
Altkirch, Colmar, Mulhouse, Sultz, Vieux-Thann (68)

VOTRE CONTACT PRESSE

Maëlle MANRY

Chargée de Communication

BGE Alsace-Lorraine

com@bge-alsace-lorraine.fr | 07 49 68 43 67